

[Accueil](#)

[Bègles et vous](#)

[Vos démarches et services](#)

[Prestations sociales](#)

Allocations et aides aux personnes âgées Pages de même niveau

Prestations sociales seniors : Allocations et aides aux personnes âgées

Publié le 01/02/2023 – Mis à jour le 14/09/2023

Hébergement des personnes âgées

Coronavirus et accès aux Ehpad – 08 août 2022

Le port d'un masque chirurgical n'est plus obligatoire pour rendre visite au résident d'un Éhpad , mais il reste fortement recommandé.

- [Accueil familial](#)
- [Aide sociale à l'hébergement \(ASH\)](#)
- [Ehpad](#)
- [Hébergement temporaire pour personne âgée \(résidence autonomie, accueillant familial...\)](#)
- [Quels établissements ou résidences hébergent des personnes âgées \(Ehpad...\) ?](#)
- [Accueillant familial et assistant familial : quelles différences ?](#)
- [Comment devenir accueillant familial \(accueil d'une personne âgée/handicapée\) ?](#)

Toutes les questions réponses

- [Hébergement d'une personne en situation de handicap](#)
- [Héberger un proche âgé](#)
Source : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- [Lieux de vie collectifs pour les personnes âgées](#)
Source : Santé publique France
- [Les résidences autonomie](#)
Source : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- [Habitat inclusif](#)
Source : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Contact



CCAS, Pôle Cohésions Sociales et Solidarités Territoriales : Bureau Information Seniors (BIS)

Forum des solidarités Centre communal d'action sociale

Téléphone 05 56 49 69 32

info.seniors@mairie-begles.fr

Informations du site

Mairie de Bègles

Horaires : Lundi de 13h00 à 18h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h00

Adresse : 77, rue Calixte Camelle – 33130 Bègles

Tél. : 05 56 49 88 88